

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2408 - 26 septembre 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Des employés d'hôtel
aux pilotes d'avion**

**Les travailleurs
font face aux
mêmes attaques**

Moyen-Orient

**La barbarie des djihadistes
et celle de l'impérialisme** p. 8

**Climat: l'impuissance
des responsables** p. 9

**Producteurs de légumes:
un combat légitime** p. 5

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Sarkozy, le retour
 ■ Une annonce de plus pour l'impôt sur le revenu
 ■ Rapport de la Cour des comptes
- p. 5 ■ Agriculture et producteurs de légumes
 ■ Écotaxe, le retour
- p. 6 ■ Apprentissage
 ■ Des loyers HLM de moins en moins modérés
 ■ Ségolène Royal et les zones inondables
- p. 7 ■ Accompagnement des jeunes majeurs à Toulouse
 ■ Nouveau lycée du Bourget (93)
 ■ Écoles primaires de Saint-Denis

Dans le monde

- p. 8 ■ Moyen-Orient : une intervention qui accroîtra encore le chaos
 ■ La barbarie des djihadistes et celle de l'impérialisme
- p. 9 ■ Turquie : accidents de travail et réactions de colère
 ■ La conférence sur le climat
- p. 10 ■ Écosse : le pouvoir de Londres censuré par le référendum
 ■ Espagne et la question de l'indépendance de la Catalogne
- p. 16 ■ Afrique : les « aides » à l'agriculture
 ■ États-Unis : une justice raciste et de classe

Il y a 150 ans

- p. 11 ■ Septembre 1864, la naissance de la 1^{re} Internationale

Dans les entreprises

- p. 12 ■ La grève des pilotes d'Air France
 ■ Tilly- Sabco, en redressement judiciaire
- p. 13 ■ Mobilisation contre les sanctions à la SNCF
 ■ Les conditions de travail à La Poste – Paris 20
 ■ Lamballe (Côtes-d'Armor)
- p. 14 ■ Monoprix Roquette (Paris 11)
 Paris Store – Vénissieux
 Nos lecteurs écrivent

Dans les hôpitaux

- p. 15 ■ Hôpital de Morlaix
 Hôpital Victor-Jousselin – Dreux
 Hôpitaux et maternités
 Maladie d'Alzheimer et son financement public

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

LYON

Samedi 27 septembre

à partir de 17 heures

Dimanche 28 septembre

à partir de 11 h 30

Espace Mosaïque, 47, rue Aristide-Briand
(route d'Heyrieux)

à Saint-Priest

TOULOUSE

Samedi 27 septembre

à partir de 18 heures

Dimanche 28 septembre

de 11 heures à 19 heures

Hall 8 du Parc des Expositions (face au Stadium)

RENNES

Samedi 27 septembre à partir de 15 heures

Centre social Carrefour

18-7, rue d'Espagne

LILLE

Samedi 4 octobre à partir de 15 heures

Espace Concorde – Cousinerie rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq

à 19 heures, allocution de Jean-Pierre MERCIER,
porte-parole de Lutte Ouvrière



ORLÉANS

Samedi 4 octobre à partir de 14 h 30

Salle des Bicharderies, ZA des Bicharderies
à Fleury-les-Aubray

TOURS

Samedi 4 octobre à partir de 14 h 30

Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

BESANÇON

Samedi 11 octobre à partir de 16 heures

Centre culturel de Serre-les-Sapins

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**
Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Dépôt légal septembre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Femmes de ménage ou pilotes d'Air France : tous des salariés exploités

Les médias et les politiciens de tous bords ont fait du retour de Sarkozy un événement exceptionnel. Les reportages sur sa personne se sont succédés. On a vu Sarkozy à vélo, Sarkozy en short, Sarkozy avec Carla, Sarkozy parlant anglais, pour finir par son autopromotion de 40 minutes à la télévision. Avoir été pendant cinq ans le président des riches ne lui a pas suffi, il veut remettre cela !

Deux ans et demi avant l'élection présidentielle, la course est lancée. Dans chacune des écuries politiques, les candidats se positionnent sur la ligne de départ.

Au Front national, Marine Le Pen trépigne d'impatience. Elle envisage même, en cas de dissolution, de devenir Premier ministre de Hollande. C'est dire qu'elle ne pense qu'à aller à la mangeoire ! Ce spectacle politique a de quoi donner la nausée avant l'heure.

Il n'y a rien à attendre de la mascarade électorale qui se prépare. Le changement ne viendra pas d'en haut. Il viendra des travailleurs eux-mêmes, de leur capacité à peser sur la politique de la bourgeoisie et sur les politiciens qui ne sont que ses paillasons.

Ce qui sera décisif est ce qui se passera au sein du monde du travail. Aujourd'hui, deux grèves sont révélatrices de sa situation : celle des pilotes de ligne d'Air France et celle des femmes de ménage des grands hôtels du groupe Park Hyatt.

Ce sont les deux extrémités du monde du travail. Entre les pilotes de ligne dont la paye peut dépasser 10 000 euros et les femmes de ménage qui arrivent péniblement à 1 300 euros en étant exploitées sans merci, il y a un gouffre. Et, pourtant, ils sont, les uns comme les autres, en grève pour des revendications similaires.

Les femmes de chambre se battent pour ne plus dépendre d'un sous-traitant qui les sous-payait et s'assoit sur le droit du travail. Les pilotes sont en grève pour ne pas devenir des pilotes low cost dans une filiale low cost où les salaires, les conditions de travail, voire la sécurité, seront revus à la baisse.

Quand la grève des femmes de ménage nous donne une leçon de courage, la grève des pilotes de ligne est une leçon politique.

Que l'on soit pilote, ingénieur ou cadre, on n'en est pas moins un salarié soumis à la politique patro-

nale. Et dans cette période de crise où la cupidité de la bourgeoisie est redoublée, elle veut revenir sur tout ce qu'elle a cédé, y compris sur ce que certaines catégories croyaient être des acquis.

Pour les travailleurs, il n'y a pas plus d'issue catégorielle qu'il n'y a d'échappatoire individuelle. La réponse ne peut être que collective. Alors, ne nous laissons pas opposer les uns aux autres.

La politique patronale a toujours consisté à diviser les travailleurs : les CDI contre les CDD, les intérimaires contre les embauchés, les ouvriers contre les employés, les ouvriers d'origine française contre les immigrés.

Face au blocage d'Air France, le patronat accuse les pilotes d'égoïsme et d'aveuglement, comme il l'a fait hier contre les cheminots et le fera demain contre d'autres. Il trouvera toujours des travailleurs plus exploités pour les monter contre les autres.

Désormais, le Medef oppose même les travailleurs... aux chômeurs. Car, selon ce que nous explique son président, à cause des salariés qui s'accrochent aux 35 heures, aux jours fériés et à tous les droits sociaux, les patrons auraient trop de contraintes pour embaucher. À l'entendre, les travailleurs seraient responsables du chômage des autres !

Cette stratégie de division a pour but de masquer la seule véritable opposition qui existe dans cette société capitaliste : celle entre exploités et exploités, celle entre bourgeoisie et travailleurs.

Car il n'y a pas de miracle, et surtout pas dans une période de crise. Les 15 % d'augmentation des grandes fortunes et les 30 % de hausse des dividendes ont été pris sur le monde du travail. Ils viennent de ce que tous les salariés ont vu leurs droits et leurs conditions de travail reculer à un niveau ou à un autre.

Si les travailleurs ne se battent pas pour inverser le rapport de force avec la bourgeoisie, ils reculeront encore. Et ce ne sont pas les politiciens, qui sont tous des serviteurs de la classe capitaliste, qui l'empêcheront.

Alors, contre le patronat, réaffirmons la légitimité de la lutte de tous les travailleurs pour leurs intérêts, des femmes de ménage jusqu'aux pilotes de ligne. Et réaffirmons la nécessité pour la classe ouvrière de se faire entendre en tant que telle, en tant que force sociale, en tant que force politique.

• Code du travail

« Simplifier »... pour remettre en cause les droits !

Sur le plateau de France 2, jeudi 18 septembre, dans une émission consacrée à commenter la conférence de presse de Hollande, Bayrou, en quête d'un coup d'éclat, a tout d'un coup sorti de son cartable un ouvrage d'une centaine de pages présenté comme le Code du travail suisse et un autre, vingt fois plus gros, qu'il a jeté avec mépris sur la table devant lui en le désignant comme le Code du travail français.

Ce politicien semble affec-tionner particulièrement ce numéro puisque c'est la deuxième fois qu'il s'y livre à

ne le troublent pas autant. En digne porte-parole d'un patronat qui juge que les travailleurs ont trop de droits, seul le Code du travail le préoccupe !

Les patrons tiennent toujours le même discours : ils embaucheraient si les « contraintes » étaient moins nombreuses, c'est-à-dire s'il y avait moins de

lois « protégeant » les travailleurs. Et à droite comme à gauche, de Bayrou à Valls, tous reprennent le même refrain, répété à longueur de temps, contre le Code du travail présenté comme trop « contraignant ».

Quel mensonge ! Tous ceux qui connaissent la réalité du monde du travail savent que les droits que la

loi reconnaît aux travailleurs sont peu nombreux et que, le plus souvent, il faut se battre pour les faire respecter. Mais, ces quelques réglementations sont encore trop pour un patronat qui, en cette période de crise, entend faire disparaître tout ce qui constitue une limitation à sa course au profit.

Marc RÉMY

• Sarkozy, le retour

Circulez, y'a rien à voir !

Le retour en politique de Sarkozy, savamment annoncé depuis des mois pour faire monter le suspense, n'est ni une surprise, ni même un événement, si ce n'est qu'il a eu droit à quarante-cinq minutes d'interview au Journal télévisé de 20 heures de France 2 et à des flots de commentaires, pour nous dire qu'« IL revient » !

Pendant deux ans, Sarkozy a attendu que Hollande, par sa politique au service des plus riches dans la continuité de la sienne, se discrédite dans l'électorat populaire. Et il aurait sans doute pu attendre encore, car n'importe qui à droite peut d'ores et déjà espérer battre Hollande ou un autre socialiste à la prochaine présidentielle. Mais comme cela aiguise les appétits à droite, Sarkozy ne manque pas de concurrents dans son propre camp.

Copé, quand il était encore à la tête de l'UMP, pouvait dans une certaine mesure le protéger de ceux qui cherchaient à lui damer le pion, à commencer par Fillon et Juppé. Mais Copé hors jeu, Sarkozy a estimé qu'il valait mieux essayer dès maintenant de reprendre en main l'UMP. Réussira-t-il ou pas, c'est sans importance du point de vue des intérêts des travailleurs car, lui ou un autre, ce sera la même politique.

En 2012, nombre d'électeurs de gauche avaient voté pour Hollande, persuadés que rien ne pourrait être pire que Sarkozy. Pourtant l'exploitation des travailleurs s'est aggravée et les classes populaires s'appauvrissent plus encore. Le cirque des arrivistes qui se disputent le pouvoir politique, de Valls à Le Pen en passant par Sarkozy et consorts, occupe le devant de la scène, mais les capitalistes ont entre leurs mains le pouvoir économique et ils mènent la guerre de classe contre les travailleurs avec l'aide de tout leur « petit personnel » politique de droite et de gauche.

Sarkozy le revenant affiche son soutien aux riches. C'était le président « bling-bling », l'ami personnel des grands patrons. Depuis deux ans on l'a vu donner des pseudo-conférences devant des banquiers à New York et



ailleurs, à 100 000 euros de l'heure. Nombre de ceux qui ont eu le courage ou la malchance de le voir dimanche 21 septembre sur France 2 ont dû ressentir de la colère à l'entendre de nouveau faire son numéro, s'adressant à l'électorat le plus réactionnaire, parlant de renforcer encore les frontières en Europe contre l'immigration, affirmant que les partisans de la Manif pour tous ont été « humiliés » par Hollande, laissant entendre qu'il allait annuler la loi sur le mariage pour tous et réhabiliter « l'ordre et la morale ».

La colère des classes populaires contre les gouvernants qui se succèdent, qu'ils soient du style de Sarkozy ou d'un Hollande, est plus que légitime. Mais les Sarkozy et les Hollande ne sont que des leurres. Les inégalités et injustices profondes qui suscitent la colère viennent de ce système, dominé par les patrons et fonctionnant pour leur assurer un profit maximum. Il ne suffit pas de changer les pantins qui le gouvernent, il faut mettre fin au système capitaliste.

Pierre MERLET

— Plus le mensonge — est gros

Sarkozy assure qu'il n'a rien à se reprocher. Il le croit sans doute, car visiblement il a une haute opinion de lui-même. Mais la justice, même telle qu'elle est rendue dans la France bourgeoise, semble bien avoir encore quelques questions à lui poser. Plusieurs affaires sont en cours, dont celle dans laquelle il semble que l'innocent professionnel ait corrompu un magistrat pour tenter d'avoir un coup d'avance sur les juges.

Et puis comment faut-il qualifier le rejet de ses comptes de campagne par le Conseil constitutionnel ? À ce propos le sauveur suprême putatif a

le culot de dire que cette campagne « n'a pas coûté un centime au contribuable ». Sans blague ? Pourtant elle a été financée en dernier recours par les dons de ses amis politiques, lesquels n'ont pas omis de les déduire de leurs impôts, pour un total de six millions d'euros de manque à gagner pour les caisses publiques.

Comme gestionnaire des affaires de la bourgeoisie, Sarkozy en vaut un autre. Mais pour prétendre qu'il n'a pas touché au pot alors qu'il a de la confiture jusqu'à la racine des cheveux, il se pose là.

Paul GALOIS

• Impôt sur le revenu

Une annonce de plus

Une nouvelle fois le gouvernement fait mine de s'intéresser au pouvoir d'achat de ceux qu'il nomme les « foyers modestes » et qui sont en fait ceux qui, bien que travaillant souvent dur, n'arrivent cependant pas à joindre les deux bouts.

Le 17 septembre, le Premier ministre a donc annoncé la suppression, pour 2015, de la première tranche d'impôt sur le revenu, celle qui correspond à des revenus annuels compris entre 6 000 et 12 000 euros – notoirement insuffisants pour vivre décemment – mais qui sont cependant taxés à 5,5 %.

Combien seraient-ils à être concernés ? 6 millions de foyers selon le Premier ministre, 9 millions si on en croit le secrétaire d'État au Budget ? Même le chiffre des éventuels

bénéficiaires n'est pas clair. Quant à savoir comment la mesure serait mise en place, là encore c'est le plus grand flou. Supprimer la première tranche purement et simplement entraînerait une baisse d'impôts pour tous les contribuables, y compris les plus aisés, ce dont le gouvernement dit ne pas vouloir. Alors Emmanuel Valls parle de « reprofilage » du barème et autres savants calculs.

Une chose est certaine, c'est beaucoup moins clair et moins net que quand il s'est agi d'offrir, par dizaines de milliards d'euros, des subventions au patronat, prétendument pour créer des emplois dont personne n'a vu l'ombre du premier.

Sophie GARGAN

• Rapport de la Cour des comptes

Fraudes patronales... et suppressions de postes à l'Urssaf

La Cour des comptes évalue à environ 20 ou 25 milliards la fraude aux cotisations sociales pour l'année 2012, soit autour de 5 % des cotisations. L'essentiel de la fraude est constitué par du travail dissimulé, en particulier dans le bâtiment et le commerce, et des fraudes dans le calcul des cotisations. Cette même Cour des comptes constate que les redressements suite aux contrôles des entreprises n'ont même pas permis de récupérer un milliard d'euros en 2013.

Les articles écrits autour de ce rapport ont été accueillis assez froidement à l'Urssaf Île-de-France à Montreuil, l'organisme qui recouvre les cotisations. En effet, le contrat d'objectif imposé par l'État prévoit 740 suppressions d'emplois dans l'ensemble des Urssaf sur 2014-2017. Elles concerneraient tous les métiers, y compris les métiers d'inspecteurs chargés justement des contrôles des entreprises. La Cour des comptes n'évoque pas ce point, et pour cause : elle a toujours justifié ces suppressions d'emplois dans les Urssaf, comme elle les justifie dans tous les services publics.

La Cour des comptes passe

énormément de temps à vérifier et à contrôler le travail effectué dans les Urssaf, avec des méthodes souvent mal ressenties par le personnel. Le mépris social des représentants de cette institution n'est jamais bien loin. Par contre, la Cour ne parle quasiment jamais des cadeaux faits par milliards aux entreprises : pas un mot par exemple sur les exonérations de cotisations qui coûtent chaque année plus de 20 milliards d'euros. Un autre exemple concerne le crédit impôt compétitivité emploi (CICE), l'une des mesures-phares du gouvernement pour aider le patronat. Il va coûter 20 milliards d'euros par an en vitesse de croisière à la collectivité. Le gouvernement a déjà annoncé qu'il n'y aurait aucun contrôle sur ces sommes d'argent redistribuées aux entreprises uniquement sur la base de leurs déclarations de masse salariale. Il s'agit d'un transfert légal et direct d'argent dans la poche du patronat. Mais la Cour, en fidèle serviteur des intérêts de la bourgeoisie, reste très discrète là-dessus...

Au final, les patrons pillent de plus en plus les prestations sociales des salariés, et l'État non seulement détourne le regard, mais se fait le complice direct de ce détournement.

Correspondant LO

• Producteurs de légumes

Un combat légitime

Dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 septembre dans le Finistère, des producteurs de légumes en colère ont dévasté et incendié le centre des impôts et la Mutualité sociale agricole de Morlaix. Valls s'indigne et promet des poursuites judiciaires, rappelle le soutien accordé aux filières agricoles et déclare que la seule solution est le dialogue.

Les producteurs de légumes se plaignent du fait que leurs coûts de production, leurs charges et leurs impôts ne cessent d'augmenter, tandis que leurs prix de vente stagnent ou régressent. Cette situation est cette année aggravée par une bonne récolte, donc une abondance qui fait baisser les prix, et en plus par l'embargo russe, si bien qu'il ne leur reste pas de quoi vivre décemment.

Ces agriculteurs se retrouvent coincés entre, d'un côté les grands groupes de la chimie et des équipements agricoles, et de l'autre les sociétés de la grande distribution et de l'import-export. Leur position intenable fait qu'ils s'en prennent à l'État, responsable à leurs yeux de ne pas leur assurer une place et des revenus justes dans le marché national et mondial, et en même temps ils réclament que ce même État les aide.

Les producteurs de légumes ont raison de se défendre car le gouvernement, comme ses prédécesseurs dévoués au grand capital, se moque d'eux. Leurs organisations syndicales et professionnelles se sont rangées à leurs côtés. Sans doute veulent-elles ne pas se couper de leur base, mais sans doute aussi certains de leurs dirigeants ne voient pas d'un mauvais œil cette

violence « traduit malheureusement une exaspération, une détresse très fortes dans le monde agricole ».

Le mécontentement des agriculteurs éclate périodiquement, sous une forme parfois violente. Il y a quelques mois, il le faisait dans le cadre de la révolte dite des Bonnets rouges bretons contre l'écotaxe. Le motif est tantôt les taxes et impôts, tantôt le prix du lait, tantôt les cours des fruits et légumes. Mais la raison fondamentale de ces flambées est cette économie fondée sur la concurrence et sur la recherche du profit et qui écrase les producteurs.

Comme toutes les luttes, celle qu'ont engagée les légumes finistériens rassemble derrière un même objectif des gens et des intérêts divers. Comme à chaque fois, les plus gros mettent à profit la colère des producteurs plus petits pour faire valoir leurs intérêts matériels, et quelquefois politiques. Mais le combat des paysans-producteurs, pris en tenaille entre les gros de la distribution, les banques et les lois du marché est légitime. De ce point de vue, il n'est pas opposé aux revendications du monde du travail, au contraire, il les rejoint.

Vincent GELAS



• Agriculture

Deux poids, deux mesures

L'agriculture ne fait pas exception : les fonds publics vont aux capitalistes, au détriment des exploitants producteurs qui doivent vivre bien souvent avec l'équivalent d'un salaire.

Le budget de la politique agricole commune (PAC), 55 milliards d'euros, représente près de la moitié du budget de l'Union européenne. Parmi les 28 membres de l'Union, la France reçoit à elle seule un cinquième de ces subventions aux agriculteurs. Les agriculteurs français, pris globalement, reçoivent davantage de l'Europe que ce que la France verse dans la cagnotte commune. Si des

agriculteurs se sentent à juste titre lésés dans la distribution des aides, ce n'est donc pas à cause de « l'Europe », mais à cause de la répartition des aides entre petits et gros agriculteurs, sans oublier les sociétés de l'agroalimentaire.

Ainsi, en 2011, la société sucrière Tereos était la plus grosse bénéficiaire des subventions agricoles attribuées par la PAC à la France, suivie par l'entreprise sucrière Saint Louis Sucre et le volailler Doux, spécialisés dans l'exportation de poulets congelés... et les licenciements. Le prince de Monaco de même que la reine d'Angleterre émergent également, car la majeure partie des aides est distribuée en fonction des superficies

considérées comme agricoles. Plus la surface est grande, plus son propriétaire touche le pactole. Les propriétaires des 160 plus grosses exploitations accaparent autant d'aides que ce que touchent les 100 000 plus petites, 123 millions d'euros en 2012.

Il est vrai que la dernière réforme de la PAC laisse les États membres de l'Union européenne libres de prévoir un plafonnement des versements, mais seulement à partir de... 300 000 euros d'aides directes annuelles ! Et encore, les exploitations concernées pourront déduire des aides reçues les salaires et les cotisations sociales, au nom de la préservation de l'emploi, air connu.

Il est vrai qu'un surcroît de subventions est prévu pour les exploitations de taille inférieure à la moyenne, 52 hectares pour la France. Mais cette surprime est distribuée à dose homéopathique. En octobre 2013, Hollande a même décidé de la réduire par rapport à ce qui était proposé par l'Union européenne. En revanche, a-t-il précisé, « les exploitations céréalières de moins de 200 hectares conserveront un niveau d'aide d'au moins 200 euros à l'hectare qui leur permettra de préserver, quoi qu'il arrive, leur rentabilité ». Quant aux céréaliers les plus gros, il n'est pas même besoin de préciser que pour eux, tout baigne.

Jean SANDAY

Écotaxe, le retour

Le Conseil de Paris va voter prochainement la mise en route des installations du péage de transit pour les poids lourds sur le boulevard périphérique dont il est le gestionnaire. C'est la mise en place à Paris de l'écotaxe, gelée depuis la révolte des « Bonnets rouges » à l'automne dernier. Pendant trois mois, l'expérimentation se fera sans frais pour les camions de plus de 3,5 tonnes, avant d'être payante à partir du 1er janvier 2015. Il devrait en être de même sur 4 000 km de réseau routier dans tout le pays.

À Paris, à raison de 13 centimes en moyenne du kilomètre, la taxe devrait rapporter 5 millions d'euros par an, que la mairie devrait consacrer au développement d'autres moyens de transport ferroviaire ou fluvial dans la région. L'adjoint parisien aux transports, membre d'Europe Écologie Les Verts, insiste sur sa volonté de protéger la santé des riverains en dissuadant les poids lourds d'emprunter le périphérique. Il est difficile de dire si cela aura un effet sur un nombre significatif des 70 000 camions qui utilisent ce boulevard et dont les propriétaires ne voient sans doute pas pourquoi ils se détourneraient vers d'autres grands axes de contournement promis eux aussi à la taxation. De toute façon, cela ne ferait que repousser la pollution un peu plus loin.

L'air est irrespirable dans la région parisienne mais aussi dans et autour de nombreuses autres agglomérations. C'est le résultat entre autres du développement, du tout-véhicule au profit des trusts de l'automobile et du pétrole, mais aussi de l'implantation aberrante des lieux de travail et d'habitation, obligeant les travailleurs à des déplacements interminables.

La seule proposition gouvernementale est une taxe de plus, qui pèsera davantage sur les petits transporteurs que sur les gros, capables de s'imposer face aux donneurs d'ordres et à l'État. Le gouvernement a d'ailleurs diminué ses prétentions, envisageant une baisse des rentrées financières de 800 à 400 millions. Mais si ces recettes existent un jour, elles serviront pour l'essentiel à payer la société Écomouv, qui a installé les portiques et présente la facture au gouvernement.

Sylvie MARÉCHAL

• Apprentissage

Une prime après l'autre

François Hollande dit compter sur l'apprentissage pour faire baisser le chômage des jeunes. Alors que le nombre d'apprentis diminue d'année en année, il voudrait qu'il y en ait 500 000 d'ici à 2017. Il a donc entrepris de caresser le patronat dans le sens du poil et du portefeuille.

Le gouvernement avait instauré en juillet dernier une prime de 1 000 euros pour les entreprises de moins de 50 salariés prenant un premier apprenti. Elle va être élargie à celles de moins de 250 travailleurs, et tout nouvel apprenti y donnera droit. Il fallait appartenir à une branche ayant signé un accord sur les contreparties au pacte de responsabilité pour la toucher. Hollande y renonce et préfère s'incliner, puisque seule la chimie a daigné faire ce geste sans conséquence. Enfin, pour les entreprises comptant au maximum 50 salariés, la prime sera de 2 000 euros. Ces aides s'ajoutent à l'exonération des cotisations sociales, à l'exception de celle



concernant les accidents du travail, et à la possibilité de payer un salaire au rabais, entre 25 et 79 % du smic. Toutes les sociétés en profitent depuis longtemps, quelle que soit leur taille.

Hollande ne demande rien aux employeurs et surtout pas d'embaucher les apprentis, qu'ils peuvent ainsi sous-payer pendant plusieurs années sous prétexte de les former. Il est vrai que même une entreprise d'État comme La Poste renvoie

une bonne partie de ses apprentis à Pôle emploi à l'issue de leur contrat. Des concertations vont d'autre part être lancées sur les sujets qui fâchent le Medef, comme l'interdiction d'utiliser certaines machines dangereuses, le temps de travail et les salaires.

Un peu plus d'argent va passer des caisses de l'État dans celles du patronat, sans pour autant créer d'emplois pour les jeunes.

Daniel MESCLA

• HLM

Des loyers de moins en moins modérés

Les HLM, censées constituer, comme leur nom l'indique, des « habitations à loyer modéré », échappent de moins en moins à la flambée de l'immobilier. Les rapports d'enquête d'une Mission interministérielle, rendus publics par une association de consommateurs, la CLCV, le confirment.

En principe, les loyers HLM sont plafonnés, mais sur 67 organismes HLM étudiés en 2013, dix dépassent les plafonds pour au moins une partie des logements qu'ils gèrent et douze ont procédé à des augmentations au-delà du maximum qui leur est fixé. De plus, les charges locatives ont augmenté en moyenne plus vite encore que dans les logements privés. Les aides au logement n'ont pas été revalorisées autant que les loyers et les charges, et beaucoup de locataires en sont exclus. Comme les revenus des locataires HLM se dégradent, les dépenses de logement en absorbent une part exorbitante.

Les organismes d'HLM,

il est vrai, sont confrontés à une explosion des coûts de la construction qui, selon leur fédération, a atteint 85 % entre 2000 et 2011, plus de quatre fois l'augmentation moyenne des prix sur la même période ! Au lieu de mettre la pression sur ceux qui bénéficient de la spéculation sur les terrains et sur l'immobilier, les gouvernements successifs ont laissé les organismes d'HLM se débrouiller. À partir de 2008, l'aide de l'État à la construction, déjà très faible, s'est encore restreinte. Sans surprise, les objectifs de construction fixés par le gouvernement, pourtant insuffisants par rapport aux besoins, ne sont pas atteints. Quand des logements sociaux sont construits malgré tout, ils sont financés en grande partie par des emprunts, une aubaine pour les banques comme Dexia et les Caisses d'épargne qui ont pu placer des emprunts toxiques et aussi parfois pour des dirigeants indéliques de certains organismes d'HLM qui ont pu s'accorder en toute légalité des avantages financiers.

Pour servir tout ce monde et pour pallier la carence de l'État, les organismes d'HLM augmentent leurs fonds propres, autrement dit les loyers et les charges payés par les locataires. Les fonds propres, qui représentaient 2 % du financement des constructions d'HLM en 1999 en constituaient déjà 14 % en 2011. Et cette hausse n'est pas terminée, car les collectivités locales, qui avaient compensé au moins en partie le désengagement financier de l'État ces dernières années, commencent à devoir restreindre leurs contributions.

Alors quand le gouvernement prétend que l'inflation a été ces derniers mois plus faible que prévu, de façon à justifier le blocage des salaires et des retraites, on se demande dans quel monde vivent ces gens-là ! Ce n'est en tout cas ni le monde des HLM ni celui des logements privés dans lesquels habitent aussi un grand nombre de travailleurs sans disposer des ressources nécessaires.

Jean SANDAY

• Ségolène Royal et les zones inondables

Des paroles, à quand les actes ?

Au moment où s'ouvrait le procès des responsabilités dans la mort de 29 personnes à La Faute-sur-Mer, en Vendée, au cours de la tempête Xynthia de février 2010 (qui avait fait 53 victimes au total), la ministre de l'Écologie Ségolène Royal énumérait dans *Le Parisien* du 14 septembre les quelques mesures prises par l'État pour qu'une telle catastrophe ne se reproduise plus.

Le moins que l'on puisse dire est qu'elles apparaissent dérisoires pour contrer la rapidité de la montée des eaux lors d'épisodes climatiques violents, et permettre à la population d'évacuer à temps les zones à risque. Sa « stratégie nationale du risque inondation va en effet de l'équipement des familles en kits de survie – sans préciser de quoi il s'agit ni qui le paiera –, de l'amélioration des alertes jusqu'au changement des méthodes de construction avec des maisons surélevées ». Moyennant cela, en plus de la surélévation et de l'entretien des digues, il serait possible de vivre sans danger dans des zones inondables.

Oubliés par Ségolène Royal les constructions désordonnées sur des sites touristiques au bord de mer ou de rivière, pour le plus grand profit des promoteurs immobiliers, et le bétonnage des sols qui empêche l'absorption de l'eau en cas de crue. Oubliée, la responsabilité de certains maires qui accordent les permis de construire n'importe où sans se soucier d'établir un plan de prévention des risques ou l'organisation des secours. Oubliée, surtout, la responsabilité de l'État qui laisse faire et qui, de plus, se désengage de la sécurité de ces zones pour en laisser la responsabilité aux communes sans leur en donner les moyens.

Dix-sept millions de personnes vivent en France dans une zone inondable, soit une sur quatre. Certes, la majorité d'entre elles ne courent pas de risques vitaux, tout au plus le désagrément de voir leur habitation souillée, leurs meubles ou leurs souvenirs détruits, avec la crainte

souvent justifiée de ne pas être correctement indemnisés. Tous ces dommages pourraient effectivement être évités si les constructeurs tenaient compte des risques d'inondation au lieu de viser seulement leurs marges.

Il est vrai aussi que, lors de ce que l'on appelle les « épisodes cévenols », de violents orages peuvent en quelques minutes transformer un ruisseau en un torrent dévastateur de façon si brutale que même des terres agricoles n'arrivent plus à absorber l'eau et sans qu'il soit possible de déterminer à l'avance où ce phénomène arrivera. Mais à Lamalou-les-Bains, dans l'Hérault, où quatre personnes ont péri le 18 septembre, le camping dans lequel elles s'étaient installées avait, lui, été construit en toute connaissance de cause en zone inondable.

Protéger les populations exposées au risque d'inondation nécessiterait une intervention de l'État allant bien au-delà des vagues mesures proposées par Ségolène Royal ou de l'établissement de cartes de zones à risques, qui ne sont qu'un minimum. Mais l'État laisse les communes se débrouiller seules pour faire face aux dépenses indispensables, telles que restaurer ou rehausser les digues de bord de mer, curer régulièrement le lit des rivières et aménager des bassins de rétention d'eau si nécessaire. De même, il se garde bien d'entraver les agissements des bétonneurs et des promoteurs qui construisent n'importe où et profitent au contraire de complicités à différents niveaux pour faire leur beurre.

Marianne LAMIRAL

• Toulouse

Accompagnement des jeunes majeurs

La mobilisation a payé

Les travailleurs sociaux des maisons d'enfants à caractère social, qui suivent les jeunes majeurs isolés, continuent de se battre pour maintenir leur prise en charge à partir de 19 ans, remise en cause par le conseil général de la Haute-Garonne.

En effet, de façon brutale, cet été, le département a signifié par téléphone l'interruption ou le non-renouvellement des contrats d'aide d'une cinquantaine de jeunes, tous migrants et parfois sans papiers. Invoquant tour à tour les contraintes budgétaires, les flux migratoires et la responsabilité de l'État, le président socialiste du conseil général fait appliquer bien sûr une mesure d'austérité dont les plus vulnérables font les frais. Il n'est pas question pour ces « responsables » de prendre sur les sommes dépensées par le département pour financer une nouvelle voie d'accès au siège d'Airbus ou pour la ligne à grande vitesse concédée au privé. En bons gestionnaires, ils savent aussi bien que le gouvernement opérer les coupes dans les services utiles à la population pour « boucler » leur budget.

Après quinze jours de mobilisation, les responsables ont fini par concéder un hébergement à l'hôtel avec une allocation mensuelle de 610 euros. Mais cela reste inacceptable : sans accompagnement par les éducateurs, les jeunes seraient livrés à eux-mêmes et, pour ceux qui n'ont pas de papiers, à la merci de la police. Cela n'a



fait que renforcer la détermination des travailleurs sociaux, qui maintiennent la pression et sont visibles jour et nuit sur leur campement devant les portes du conseil général. Quant aux jeunes, ils sont toujours accueillis dans les foyers et ont pu faire leur rentrée.

Alors que la presse commence à parler de cette lutte, que le personnel travaillant au conseil général la suit avec sympathie, jeudi 11 septembre, à 14 heures, son président a ordonné l'évacuation immédiate de tout le personnel du siège,

au prétexte que « des éléments extérieurs au CG perturbent le bon fonctionnement du siège de notre institution ». Renvoyant chez eux les salariés et les usagers, alors qu'il n'y a eu aucun incident, le coup de force présidentiel a choqué la plupart d'entre eux. Ce « lockout » a surtout montré le mépris des dirigeants du conseil général.

Le campement se poursuivant, la direction s'est résolue à recevoir une délégation de travailleurs sociaux le mardi 23 septembre, à l'occasion d'une instance paritaire prévue

depuis le mois de juin. 500 personnes rassemblées devant le conseil général ont attendu la délégation des travailleurs sociaux. Et c'est une victoire totale qu'elle est venue annoncer deux heures plus tard : retrait de la fin de prise en charge à 19 ans, retour à un accompagnement jusqu'à 21 ans pour tous les jeunes majeurs isolés. Et le conseil général s'est engagé à reconduire jusqu'à la fin de leur projet les contrats interrompus cet été pour la cinquantaine de jeunes. La lutte a payé.

Correspondant LO

• Nouveau Lycée du Bourget (Seine-Saint-Denis)

L'illusion du neuf

Le Nouveau Lycée du Bourget a ouvert ses portes aux élèves le 2 septembre. Le bâtiment est magnifique mais la blancheur des peintures, la belle canopée (un toit-terrasse où poussent bruyère et plantes exotiques) et les éoliennes ne suffisent pas à en faire un lycée fonctionnel. Bien au contraire, les conditions de travail pour les élèves et le personnel y sont insupportables.

Censé au départ accueillir cinq classes de seconde de 30 élèves chacune, le lycée reçoit finalement sept classes de 35 élèves. Les nouveaux lycéens sont donc entassés dans des

salles pouvant à peine les contenir, à quoi s'ajoute un manque de tables et de chaises. Pendant toute la première semaine, les changements de salle ont été sportifs : professeurs et agents transportaient les tables de salle en salle et en plus de leurs propres affaires, les élèves portaient leurs chaises.

À la rentrée, il n'existait qu'une seule clé pour tout le monde ; du coup, il faut être très fort à la course à pied pour ouvrir et fermer les salles de cours... et être à l'heure pour commencer le cours suivant. Pendant une semaine, il n'y avait pas de photocopieur : les

secrétaires, les professeurs et la proviseure allaient au taxiphone d'en face faire les photocopies ; pas non plus de serpillière, ni d'éponge pour le nettoyage, pas un seul outil pour la maintenance, si bien que les ouvriers apportaient leur propre tournevis pour travailler.

Les classes sont équipées d'ordinateurs mais aucun vidéoprojecteur ou haut-parleur n'y est branché. Cela n'a pas empêché la rectrice de l'académie de Créteil, lors de l'inauguration, de parler sans rire du « lycée du numérique ».

Du côté du personnel, cela ne va pas mieux : pour les

305 élèves, deux surveillants courent du matin au soir pour tenter de régler dans l'urgence tous les problèmes. On attend toujours l'infirmière scolaire et il manque un professeur de mathématiques.

Ce nouvel établissement était censé régler les problèmes de surnombre dans les lycées de Seine-Saint-Denis. Visiblement, c'est mal parti, avec encore moins de moyens que dans les lycées voisins, et la désorganisation en plus. Trois semaines après la rentrée, tout le monde en a déjà assez.

Correspondant LO

• Écoles de Saint-Denis

Parents et enseignants en colère

Les parents des écoles du quartier du Franc-Moisin à Saint-Denis ne décrochèrent pas. Ils ont occupé le 18 septembre le groupe scolaire Renoir-Rodin. La rentrée dans les écoles primaires en Seine-Saint-Denis a été plus que chaotique puisque 38 classes n'avaient pas d'enseignant le jour de la rentrée. 950 enfants n'ont pu être accueillis normalement et ont été, pour certains, renvoyés chez eux. Saint-Denis atteint le record de 19 classes sans enseignant ! Et le Franc-Moisin, un des quartiers les plus populaires de Saint-Denis, cumulait neuf enseignants absents à la rentrée.

Si le rectorat a, dès le lendemain, envoyé des professeurs remplaçants, il les a retirés le jour suivant pour envoyer des vacataires, nommés pour un an et recrutés pour certains à la dernière minute à Pôle emploi. Ils n'étaient pas formés, étaient complètement dépassés devant les 23 enfants qui leur étaient confiés. Sans expérience, ils n'ont « tenu » que deux semaines en occupant des enfants de CM2 avec du dessin !

À la colère des parents, le rectorat n'a opposé que du mépris, prétendant que la situation était tout à fait normale puisque les deux vacataires seraient remplacés dès le lendemain. Une seule remplaçante est arrivée... pour une journée. Le jour suivant, deux nouveaux vacataires sont venus. Sauf que l'un d'entre eux avait fait dans la même école un remplacement catastrophique et a été retiré in extremis... pour être remplacé par un enseignant qui n'est resté qu'une journée !

Cette situation est bien sûr causée par le manque général de professeurs, mais cette pénurie se concentre dans les quartiers les plus populaires : le rectorat comme le gouvernement montrent leur négligence et leur incompetence à anticiper les difficultés. Mais ils montrent surtout leur mépris pour les besoins des classes populaires.

Aline URBAIN

• Écosse

Le pouvoir de Londres censuré par référendum

Les électeurs écossais ont finalement repoussé l'indépendance qui leur était proposée lors du référendum du 18 septembre. 55,3 % d'entre eux ont voté « non » contre 44,7 % de « oui ».

On ne verra donc pas s'ériger de frontière le long du mur construit il y a 1 892 ans par l'empereur romain Hadrien pour protéger son empire des incursions des clans écossais. Et, en dehors des nationalistes les plus enragés, personne ne le regrettera. Mais il est vrai que, même si le « oui » l'avait emporté, cette frontière serait de toute façon probablement restée virtuelle, tant est grande l'intégration de l'économie écossaise et de l'économie anglaise.

Quoi qu'il en soit, ce référendum présente deux faits bien

plus significatifs. Le premier est la mobilisation qu'il a provoquée dans l'électorat : 97 % des électeurs potentiels s'étaient inscrits sur les registres électoraux et 84,6 % de ceux-ci ont participé au vote. Or, depuis les années 1990, le taux d'inscription aux registres électoraux est estimé à moins de 80 % et l'absentéisme oscille entre 35 et 55 % des inscrits. C'est dire la réelle volonté des électeurs écossais d'utiliser leur bulletin de vote pour s'exprimer.

Le deuxième fait significatif est que les quatre comtés où le « oui » a été majoritaire incluent la ville de Glasgow et sa banlieue populaire, ainsi que la ville de Dundee. Or, non seulement ces comtés représentent près d'un quart de l'électorat écossais, mais ils recouvrent les deux principales concentrations

ouvrières d'Écosse et celles qui ont été le plus touchées par la crise.

Dans un sondage effectué au lendemain du vote, une très large majorité de ceux qui avaient voté « oui » ont indiqué que leur principal motif avait été d'exprimer leur mécontentement face à la politique des partis qui dirigent les institutions britanniques à Londres. Et tout indique que c'est bien plus cette motivation – tous les grands partis londoniens, au pouvoir ou pas, menant campagne pour le « non » – qu'un engouement pour les mirages démagogiques des nationalistes écossais qui a fait monter le vote en faveur du « oui ». En fait, tout se passe comme si 44,7 % de l'électorat écossais avaient profité de l'occasion pour affirmer leur défiance envers les

grands partis britanniques et leur politique.

Alors, les trois grands partis ont eu beau crier victoire au lendemain du référendum, c'est quand même bien d'un vote de censure qu'il s'agit, même s'il est limité à l'Écosse. Il est d'ailleurs probable aussi que, si l'occasion était donnée aussi à l'électorat anglais de se prononcer sur la confiance que lui inspirent ces partis et leurs institutions, le résultat serait comparable, sinon bien plus défavorable aux dits partis!

Aujourd'hui, la parenthèse écossaise est provisoirement refermée et les grands partis ont repris leur campagne pour les élections générales de 2015. Les travaillistes, soucieux de préserver leur majorité de députés en Écosse (41 sur 59) et au pays de Galles (26 sur 40),

promettent de mettre en place une conférence constitutionnelle pour organiser l'« extension coordonnée » des pouvoirs délégués aux régions du Royaume-Uni... et aussi celui des ressources, l'argent restant le nerf de la guerre. Quant à Cameron, repoussant à plus tard cette extension, il spéculait sur l'idée que, après tout, rien ne serait plus naturel que de priver les députés gallois, nord-irlandais et écossais, du droit de voter sur les lois affectant les seuls Anglais.

Ainsi, la politique politique reprend tous ses droits, donnant raison aux électeurs écossais qui l'ont sanctionnée... avec l'instrument qu'ils ont trouvé.

François ROULEAU

• Espagne

L'indépendance de la Catalogne Une voie sans issue pour les classes populaires

Il est encore impossible de dire si le référendum prévu le 9 novembre pour décider de l'indépendance ou non de la Catalogne aura vraiment lieu

Le projet de texte adopté le 19 septembre par le Parlement de la Généralité de Catalogne prévoyait de poser aux électeurs deux questions. La première demandait s'ils considéraient que la Catalogne était un État, et la seconde s'ils voulaient que cet État soit indépendant. Il allait de soi que l'indépendance impliquait la redéfinition des relations financières, budgétaires et administratives vis-à-vis de l'État central espagnol, qui constitutionnellement n'est pas un État fédéral.

Tollé du gouvernement central

La réponse du pouvoir central de Madrid n'a pas tardé. Rajoy, le chef du gouvernement espagnol, a affirmé qu'un tel référendum serait anticonstitutionnel, en rupture avec le déroulement normal des discussions concernant les statuts des 17 autonomies du pays. Il précisait que la mise en place de cette consultation entraînerait une rupture sans appel.

Face à cette intransigeance, Artur Mas, le leader de la droite

catalaniste, a choisi de s'orienter vers une tentative de négociation avec Madrid. Et à ce jour Rajoy et Mas sont discrets sur le contenu de leurs pourparlers. Preuve que la transparence et la démocratie ne sont pas le fort de ces dirigeants qui discutent du sort de la population.

Soutien aux mouvements nationalistes et mécontentement populaire

Il est clair qu'une grande partie de l'audience des courants nationalistes en Espagne, que ce soit en Catalogne, au Pays basque, en Galice ou ailleurs, est liée à la crise, au chômage, à la détérioration des conditions de travail, aux régressions sociales.

Ce qui préoccupe une partie de ceux qui se tournent vers les nationalistes n'est pas la défense des droits culturels, linguistiques ou administratifs de telle ou telle région. Les centaines de milliers de personnes qui sont descendues dans la rue à Barcelone pour célébrer la fête nationale catalane voulaient d'abord pour beaucoup exprimer leur mécontentement.

Beaucoup répètent sans trop y croire que tous les maux viennent de Madrid, qui prélèverait trop d'impôts sans donner de compensations



suffisantes en échange. Mais beaucoup sont conscients aussi que les dirigeants catalans sont aussi au service des banquiers, des patrons et des notables locaux, aussi corrompus que ceux de l'État central.

Les dirigeants des grandes banques du pays, à l'annonce du référendum catalan et de l'éventualité d'une sécession de la Catalogne, n'ont pas tardé à se faire entendre.

Deux des cinq principales banques d'Espagne, Caixa Bank et Sabadell, ont leur siège à Barcelone. Elles font entre 65 % et 80 % de leurs affaires hors de Catalogne. Elles dépendent par ailleurs, pour leurs opérations financières à l'étranger, de montages complexes

impliquant d'autres établissements bancaires espagnols ou internationaux. Elles n'ont pas caché qu'elles ne sacrifieraient pas leurs intérêts généraux à la survie d'une économie catalane isolée sur la scène mondiale, voire coupée de l'Europe. Le parti de la gauche nationaliste, l'ERC, allié de Mas, a donc beau préconiser la mise en place d'une banque publique destinée à venir au secours du patronat régional et en particulier des moyennes et petites entreprises, les conséquences économiques d'une indépendance seront lourdes à gérer.

Les classes populaires n'ont pas d'illusion à avoir. Qu'elle soit autonome ou devienne

indépendante, si demain l'économie de la Catalogne est en difficulté, c'est aux classes populaires que les possédants demanderont de payer les pots cassés.

Le monde du travail a d'autres perspectives à défendre que celles des partis nationalistes, de droite comme de gauche. Les travailleurs ont à s'organiser, à défendre leurs intérêts par la lutte, à mettre en avant les objectifs qui sont aussi ceux du monde du travail des autres régions pour construire un rapport de forces en leur faveur au niveau de toute l'Espagne.

Henriette MAUTHEY

• **Septembre 1864**

La naissance de la Première Internationale

Le 28 septembre 1864, à Londres, était fondée l'Association internationale des travailleurs (AIT) par des militants ouvriers anglais, allemands, italiens, irlandais et français. Leur association se fixait comme objectif « la collaboration, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière ». Elle ne se voulait pas seulement un outil de défense de la condition ouvrière, mais se fixait pour objectif de changer la société.

Karl Marx caractérisait ainsi la Première Internationale : « Ni fille d'une secte ni d'une théorie. Elle est le produit spontané du mouvement prolétaire, engendré lui-même par les tendances naturelles et irrépressibles de la société moderne. »

« Le capitalisme crée ses propres fossoyeurs », Karl Marx

Dix-sept ans auparavant, dans le Manifeste communiste, Marx avait déjà formulé les objectifs politiques de la classe ouvrière pour obtenir son affranchissement. Rédigé déjà pour une organisation internationale, la Ligue des communistes, Marx y affirmait la nécessité pour la classe ouvrière de s'organiser, de renverser la domination de la bourgeoisie, de conquérir le pouvoir politique, de collectiviser les moyens de production pour faire disparaître l'exploitation salariale. Mais la répression brisa l'essor du mouvement révolutionnaire de 1848 en Europe.

Les années 1860 ouvrirent de nouvelles possibilités au mouvement ouvrier. La suite de la révolution industrielle, la transformation rapide des grandes villes créaient de grandes concentrations ouvrières. Les luttes ne tardèrent pas à renaître avec l'éclatement de grèves, le développement de sociétés d'entraide, de syndicats, d'embryons d'organisations politiques. Beaucoup de leurs militants allaient se retrouver au sein de l'Association internationale des travailleurs.

Des militants ouvriers avaient déjà eu l'occasion de se rencontrer lors de l'Exposition universelle de Londres en 1862 et avaient convenu



Le meeting de fondation de l'AIT au St Martin's Hall de Londres.

d'agir ensemble pour venir au secours des victimes de la crise économique. L'année suivante, lors d'un meeting de protestation commun à Londres, ils exprimèrent leur solidarité avec les insurgés polonais écrasés par les troupes tsaristes.

Lors du congrès de fondation de la Première Internationale en 1864, les délégués français exprimèrent ainsi la nécessité pour les travailleurs de s'unir : « Contraints par la force des choses et les besoins des temps, les capitalistes ont formé de puissantes unions financières et industrielles. Si nous ne prenons pas des mesures de défense, nous serons impitoyablement écrasés. Nous, ouvriers de tous les pays, nous devons nous unir et opposer une barrière infranchissable à l'ordre des choses existant, qui menace de diviser l'humanité en une masse d'hommes affamés et furieux d'une part et, de l'autre, en une oligarchie de rois de la finance et de bonzes repus. »

Les militants qui se retrouvaient au congrès représentaient des forces réelles au sein du prolétariat, dont les combats reprenaient. Marx, invité à y assister, s'y investit totalement. La nouvelle association offrait l'opportunité de faire pénétrer les idées socialistes au sein du prolétariat militant des grands pays d'Europe. Marx en devint le principal animateur politique, rédacteur des statuts, auteur des principales prises de position et organisateur infatigable avec l'aide de Friedrich Engels.

Préparer les luttes à venir

Les militants qui rejoignaient l'Internationale arrivaient avec des idées très diverses. On y trouvait des partisans de Proudhon, adeptes des mutuelles, souvent hostiles aux grèves et même à la réglementation du travail ; des syndicalistes anglais issus parfois du chartisme, plus orientés vers la défense des travailleurs qualifiés ; plus tard des blanquistes. Mais tous avaient une volonté réelle d'œuvrer à l'émancipation du prolétariat.

Pour Marx, la montée de la combativité ouvrière ne pouvait manquer de renforcer les organisations prolétaires. Au travers de leurs luttes, les militants prendraient conscience de la nécessité d'un programme politique visant à l'émancipation du prolétariat. Il fallait se battre en ce sens dans cette organisation commune qui pouvait être un grand pas en avant.

Les textes fondateurs ne faisaient que fixer une orientation générale : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » L'AIT appuyait les luttes des travailleurs menées dans chaque pays dans la mesure de ses moyens. Elle cherchait à s'appuyer sur ces expériences pour qu'un nombre toujours plus grand de militants en retirent un enseignement politique. Pour que le prolétariat se prépare à diriger la société, il devait prendre position sur les grands problèmes concernant l'humanité : pour l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, pour l'unification d'une grande

république en Allemagne, pour la liberté des Irlandais ou des Polonais.

Comme l'écrivait plus tard Friedrich Engels, l'AIT fut « l'organisation réelle et militante de la classe des prolétaires, liés les uns aux autres par leur lutte commune contre les capitalistes, les propriétaires fonciers et leur pouvoir organisé, l'État ». Par étapes l'AIT fit sien le programme socialiste. Lors du congrès de Bruxelles de 1868, le principe de la propriété collective du sol, des mines et des chemins de fer fut adopté.

Les militants qui adhéraient individuellement étaient peu nombreux. Les sections grossissaient surtout à la suite de grèves, après que l'Internationale eut fait des campagnes de soutien et versé les collectes qu'elle était parvenue à rassembler. Les groupes syndicaux rejoignaient souvent collectivement l'AIT, avec le sentiment de faire partie d'une force allant au-delà des frontières. En 1869, elle regroupait 57 000 membres en Belgique et près de 95 000 en Angleterre.

Le temps des épreuves

L'AIT allait s'opposer aux guerres provoquées par les rivalités entre les bourgeoisies européennes, en particulier la guerre franco-prussienne de 1870. Les militants français de l'Internationale condamnèrent immédiatement l'agression de Napoléon III contre une Allemagne en voie d'unification. Cependant, quand la défaite française entraîna la chute de l'Empire, la Prusse en profita pour s'emparer de l'Alsace et de la Moselle et

l'Internationale condamna cette opération de brigandage. Les « internationaux » en Allemagne, August Bebel et Wilhelm Liebknecht refusèrent au Parlement de voter les crédits de guerre et furent jetés en prison.

Ainsi l'Internationale tint bon face aux nationalismes des deux bords. Au nom du prolétariat et de l'internationalisme, elle incarnait désormais une autre perspective pour toute l'humanité.

La guerre franco-prussienne allait donner naissance en 1871 à la Commune de Paris. Au lendemain de l'écrasement sanglant de cette première expérience d'État ouvrier, l'AIT, dont bien des militants avaient péri sur les barricades, en tira des conclusions pour l'avenir : il fallait briser les appareils d'État en place pour les remplacer par le pouvoir politique du prolétariat.

Défaite pour tout le prolétariat d'Europe, l'écrasement de la Commune allait être fatal à l'AIT. La section française était décimée, les survivants en exil ou en déportation. Toute l'Europe se couvrait de lois répressives. La section anglaise prenait ses distances avec l'AIT qu'elle jugeait désormais trop révolutionnaire. L'affaiblissement général fit le lit des manœuvres de Bakounine, anarchiste russe qui tenta de s'emparer de la direction par tous les moyens, regroupant autour de lui ceux qui refusaient l'idée même d'une organisation politique du prolétariat. L'Internationale allait alors se briser. Le siège du Conseil général fut transféré à New York et en 1876 sa dissolution fut entérinée.

Une expérience fondatrice

Malgré la brièveté de son existence, l'AIT a représenté un pas important dans l'histoire du mouvement ouvrier. Au cours de sa vie, des dizaines de milliers de militants se convainquirent que les prolétaires n'avaient pas de patrie et devaient lutter ensemble contre le capital en se dotant d'organisations politiques. Le programme socialiste n'existait plus seulement sur le papier ou dans des cercles restreints, il pénétrait dans la conscience de toute une génération de militants ouvriers participant aux luttes de leur classe.

Gilles BOTI

• Tilly-Sabco – Guerlesquin (Côtes-d'Armor)

Après la cessation de paiement 150 salariés devant le tribunal de commerce

Lundi 22 septembre, le PDG de Tilly-Sabco, entreprise exportatrice de poulets, annonçait que celle-ci se déclarait en cessation de paiement. Il demande au tribunal de commerce de Brest d'opter pour une liquidation judiciaire assortie d'une poursuite d'activité, en attendant que se présente un repreneur.

Dès le lendemain, 150 salariés parmi les 330 de l'entreprise se sont retrouvés devant le tribunal de commerce de Brest. Ils y sont allés en accord avec le PDG. Celui-ci, depuis des mois, se pose en défenseur des salariés et des éleveurs de poulets, avec l'appui des représentants CGT et CFDT, dont il n'a pas manqué de souligner le sens des responsabilités. D'après lui, ce qui aurait plombé l'entreprise serait la fin brutale des restitutions à l'exportation.

Cela fait des mois que les travailleurs redoutaient cette décision. Jusque-là, contrairement aux autres salariés de l'agroalimentaire breton, ils avaient échappé à la vague de licenciements de l'an dernier. Mais ils étaient conscients de pouvoir connaître le même sort à plus ou moins brève échéance. Et ils s'étaient retrouvés dans les manifestations

côte à côte avec ceux de Doux qui comme eux travaillent le poulet, mais aussi avec ceux de Gad qui travaillent le porc et ceux de Marine-Harvest qui conditionnent le saumon. Le même sentiment d'intérêts communs à tous les avait poussés à manifester parmi les Bonnets rouges avec de nombreux salariés sous la conduite de Troadec, maire régionaliste de Carhaix, et d'agriculteurs et de petits patrons hostiles à l'éco-taxe, qui donnaient le ton au nom de l'union entre patrons et ouvriers.

Depuis, même lorsque les travailleurs manifestent, l'union derrière le patron prédomine chez Tilly-Sabco. Il présente systématiquement le problème comme une affaire de bonne gestion. Mais la déclaration de cessation de paiement montre les limites de ce qu'il offre en matière de garantie des emplois. Au-delà du PDG de

Tilly-Sabco, pour l'ensemble des responsables politiques et syndicaux, la question est celle des aides appropriées à la filière avicole bretonne. Les réunions de concertation n'ont pas manqué où les patrons qui le peuvent empochent éventuellement une obole au passage, sans que jamais les emplois s'en trouvent garantis.

La recomposition de la filière avicole est, depuis des années, le motif de luttes féroces, à l'échelle mondiale, entre requins des affaires. L'entreprise Tilly-Sabco n'y pèse plus guère, quelle que soit la fortune qu'a pu construire grâce à elle la famille Tilly. Doux, pourtant plus riche que Tilly, a été lui aussi conduit à céder le contrôle de son capital à des affairistes plus puissants.

En haut lieu, des patrons aux politiciens de tout bord, tous considèrent que c'est aux travailleurs de payer le prix de cette concurrence féroce. Les travailleurs de Tilly doivent se faire entendre, en défendant leurs propres intérêts.

Correspondant LO

• Hôtels Park Hyatt Vendôme et Madeleine

Femmes de chambre en grève

Depuis vendredi 19 septembre, plus de cent femmes de chambres et valets des palaces Park Hyatt Vendôme et Madeleine, à Paris, ont entamé une grève illimitée, à l'appel de la CGT. Les passants de ces quartiers huppés voient ainsi, peut-être pour la première fois, l'envers du décor de rêve de ces hôtels de luxe puisque le personnel occupe les trottoirs, arborant les drapeaux du syndicat. Leur détermination remarquable n'a d'égal que le mépris dans lequel ce personnel est tenu par ceux qui exploitent leur labeur.

En effet, ces palaces qui louent une chambre standard 1 000 euros par nuit et une suite de luxe 10 000 euros la nuit ou 16 000 pour la plus chère ont recours pour assurer l'entretien des chambres à des entreprises sous-traitantes qui paient leurs employées 1 000 à 1 200 euros net par mois. Une nuit dans une suite représente plus d'une année de salaire d'une femme de ménage ! Celles-ci sont surexploitées, les heures supplémentaires ne sont pas payées. Il n'est

pas rare que le responsable passe après elles pour inspecter, découvre une poussière sur un mur et ordonne que la chambre soit de nouveau nettoyée. Certaines sont payées à la chambre faite, pratique illégale.

Les grévistes exigent la fin de la sous-traitance et réclament d'être repris directement par Park Hyatt en tant que personnel à part entière. Ils font valoir que dans les hôtels voisins, au Georges V par exemple, les femmes de

ménage sont payées plus de 2 000 euros net. Les grévistes réclament également la prise en compte du temps d'habillage, des pointeuses pour lutter contre les heures supplémentaires non payées, une mutuelle-santé payée par l'employeur.

En 2013, les femmes de chambre de Park Hyatt Vendôme avaient fait grève contre les heures supplémentaires non payées, un contrat n'excédant pas plus de 130 heures et le 13^e mois. Elles avaient obtenu gain de cause contre leur entreprise sous-traitante et ce en un jour !

Le 24 septembre, on apprenait que les employées du Park Hyatt Vendôme auraient gagné une augmentation de quelque 400 euros par mois. Au Park Hyatt Madeleine la lutte continuait !

Aline URBAIN



• Air France

La grève des pilotes

Vers un recul de la direction et du gouvernement ?

Le cafouillage entre le ministre des Transports Vidalie et la direction d'Air France, le premier annonçant que le projet Transavia-Europe serait retiré, la seconde précisant qu'il serait simplement différé, n'est peut-être qu'une manœuvre. Mais il montre que cette grève massive, et d'une durée qu'on n'avait pas connue depuis des années, embarrasse sérieusement non seulement les dirigeants d'Air France, mais le gouvernement. Et c'est encourageant, non seulement pour les pilotes, non seulement pour les salariés de la compagnie, mais aussi pour le monde ouvrier dans son ensemble. Les grévistes tiennent le bon bout.

Quant au reste du personnel, par exemple dans les ateliers de la DGI (Direction Générale Industrielle) à Roissy, un certain nombre de travailleurs pensent que ce serait le moment de s'y mettre. Car ils ne sont pas épargnés par les mesures d'économies imposées par la direction d'Air France.

Certes, il existe un sentiment antipilote relayé entre autres par les responsables de FO et de la CFDT. C'est une manière pour eux de peser contre toutes les tentatives de se joindre au mouvement des pilotes et imposer à la direction qu'elle annule ses plans.

Ces plans se sont traduits par des suppressions d'emplois, par de lourdes détériorations des conditions de travail. Les responsables de ces syndicats ont signé tous les accords proposés par la direction, des signatures qui coûtent cher en salaires et en effectifs avec 8 000 postes en moins en trois ans sur le groupe. À Air France, les travailleurs subissent ces plans environ tous les cinq ans, avec à la clé une diminution du pouvoir d'achat et des effectifs, le développement de la sous-traitance ou

la délocalisation de certains travaux.

Les arguments de ces curieux syndicalistes sont que les pilotes doivent eux aussi faire des efforts et que le personnel au sol ne doit pas être le seul à en faire... En critiquant de la sorte le corporatisme des pilotes, ils en font eux-mêmes, et de la pire façon, en sabotant un mouvement réel plutôt que de le renforcer.

La CGT, elle, se montre solidaire du mouvement en se démarquant du corporatisme des pilotes mais n'appelle pas au « tous ensemble », pourtant scandé dans tous les cortèges CGT. Une déclaration intersyndicale signée par l'ensemble des syndicats des pilotes et par trois syndicats du personnel au sol, la CGT, SUD aérien et l'UNSA, demande le retrait pur et simple du plan Transavia-Europe.

Les pilotes montrent la voie à suivre, et peuvent imposer à la direction et au gouvernement, pour la première fois depuis longtemps, un recul dans leur offensive antiouvrière.

Correspondant LO

• SNCF

Mobilisation contre les sanctions antigrévistas

Suite à la grève de juin dernier contre la « réforme ferroviaire », la direction SNCF multiplie les procédures disciplinaires et menaces de sanction, pouvant aller jusqu'à révocation, de nombreux grévistes et militants syndicaux.

Sur la région de Lyon, la direction a engagé des mesures disciplinaires contre dix militants syndicaux. Les faits reprochés sont insignifiants : envahissement d'une réunion de délégués du personnel, blocage d'un TGV (30 min) et altercation avec un chef. Mais la direction a prononcé des sanctions de trois à huit jours de mise à pied ferme et passage en conseil de discipline, « dernier avertissement avant révocation. » De plus, tentant d'imposer, là comme ailleurs, la suppression des contrôleurs à bord des trains, elle vient de déclencher une procédure disciplinaire contre neuf agents de conduite qui refusent de prendre leur train sans contrôleur.

À Toulouse, la SNCF tente d'intimider les grévistes de juin en poursuivant, y compris sur le plan pénal, 19 d'entre eux, essentiellement des élus et des militants syndicaux. Pour cela, elle s'appuie sur des témoignages approximatifs de cadres, faisant feu de tout bois. Ainsi trois des poursuivis étaient absents de Toulouse au moment des faits ! Depuis la mi-août, chaque convocation donne lieu à des débrayages et des rassemblements de solidarité.

La région Auvergne-Nivernais, elle, connaît le record des poursuites pour fait de grève : 180 procédures disciplinaires sont menées, tambour battant.

À Paris-Nord, six militants syndicaux sont aussi menacés de sanctions allant jusqu'à la révocation. Depuis le 6 juillet, les conducteurs de la ligne Paris-Beauvais s'opposent à l'expérimentation de la conduite à agent seul. Il s'agit de la ligne qui a eu longtemps le privilège d'être « la plus dangereuse de France » en raison du nombre d'agressions de

voyageurs et de cheminots. L'agression qui avait failli coûter la vie à un cheminot en 2009 avait obligé la SNCF à doter cette ligne de moyens supplémentaires. Depuis, la situation s'est améliorée et voilà que, pour supprimer 72 postes, la SNCF et la région Picardie ont décidé de supprimer la présence systématique des contrôleurs à bord des trains.

Les conducteurs, avec le soutien de l'inspection du travail, des associations d'usagers, ont exercé leur droit de retrait pour ne pas mettre en danger leur sécurité et celle des voyageurs. La direction a mobilisé des huissiers et des cadres traction de toute la France pour venir provoquer les conducteurs et les remplacer au mépris de la sécurité. C'est pour avoir traité certains d'entre eux de « mercenaires » ou de « miliciens » que deux responsables CGT sont menacés de « radiation des cadres », c'est-à-dire de licenciement ! Mardi 23 septembre, jour de leur entretien, un rassemblement de protestation regroupait 300 cheminots. La grève était suivie à 90 % chez les conducteurs de Mitry et Creil et à 70 % chez ceux de Paris-Nord.

Il s'agit d'une offensive, décidée au niveau national, visant clairement les grévistes et parmi eux les militants organisateurs de la grève de juin ou de mouvements plus récents. La direction sait que les grévistes ne sont pas abattus, même s'ils n'ont pas obtenu victoire contre la réforme ferroviaire : les récents mouvements contre les suppressions de postes le montrent. Jusqu'à présent, elle a réussi surtout à indigner les cheminots, y compris des non-grévistes de juin, qui ont participé aux rassemblements et débrayages de solidarité.

Correspondant LO



• La Poste – Paris 20

De sales méthodes pour une sale politique

Depuis des années, La Poste mène une politique de suppressions d'emplois systématique. Les gains de productivité se sont traduits par une hausse de 31 % des bénéficiaires. De quoi rendre l'entreprise appétissante pour les actionnaires, d'autant que l'État verse sa contribution. Le groupe a en effet empoché 297 millions d'euros au titre du CICE, sans doute pour le récompenser de faire disparaître des milliers d'emplois...

Le centre de distribution du courrier de Paris 20 regroupe quelque 400 travailleurs sur les 11^{ème} et 20^{ème} arrondissements de Paris. En novembre dernier, 17 emplois avaient été supprimés sur le 20^{ème} et seule la mobilisation des postiers avait permis d'obtenir l'embauche d'un certain nombre de travailleurs en contrats précaires, dont la direction aurait souhaité se débarrasser à cette occasion.

Aujourd'hui, c'est sur le 11^{ème} que sont annoncées 19 suppressions d'emplois. 23 tournées devraient disparaître, le travail étant réparti sur les tournées restantes. Avec la

surcharge de travail, les problèmes de santé se multiplient. Comme les malades ne sont pas remplacés, le sous-effectif pèse plus lourd, et avec lui les pressions de la direction pour sortir le courrier quand même, y compris pour faire partir en tournée des travailleurs dont l'état de santé ne le permet pas.

En multipliant les régimes de travail différents, en créant une situation de sous-effectif permanent et en bouleversant les tournées et les quartiers sur lesquels les postiers travaillent normalement, la direction crée les tensions entre travailleurs, qu'elle prétend ensuite traiter par des « groupes d'échanges ». Elle fait mine de se préoccuper des conditions de travail, sans bien sûr que le manque d'effectifs soit mentionné nulle part. Si le travail est difficile, ce serait la faute de certains agents tirant au flanc, arrivant en retard le matin, de telle ou telle catégorie qui ne voudrait pas se mettre à la place des autres, etc. Quant aux suggestions, présentées comme émanant des postiers eux-mêmes, elles consistent par exemple à proposer que les agents en retard le matin viennent travailler sur leurs repos pour

rattraper les heures ! Mais pas besoin des « groupes de parole » patronaux pour savoir que tous vivent la même vie, avec les mêmes salaires qui ne suffisent pas à boucler les fins de mois !

Dans le même temps, la direction s'en prend à ceux qui la contestent. Quand les militants de la CGT élus au CHS-CT du plateau 20 ont mené une enquête sur les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, le directeur a déclaré qu'une telle enquête le faisait « rigoler ». Il les a ensuite accusés d'avoir rempli les questionnaires eux-mêmes, avant d'attaquer le CHS-CT en justice pour s'opposer à une demande d'expertise. Tout récemment, quatre militants CGT ont reçu des « demandes d'explication » pour avoir pris la parole sans faire de demande écrite... comme ils l'ont toujours fait auparavant !

La direction voudrait diviser les travailleurs pour mieux régner. Alors, tant mieux si certains lui mettent des bâtons dans les roues et ne laissent pas passer les mauvais coups sans réagir.

Correspondant LO

• Lamballe (Côtes-d'Armor)

Le plus grand voleur...

Souffrant d'eczéma et contrainte de se désinfecter les doigts pour travailler, une employée de la Cooperl – numéro un du porc en France – basée à Lamballe, dans les Côtes-d'Armor, a été licenciée pour « faute grave ». Elle aurait « volé » un flacon de Dakin coûtant 3,90 euros

à l'infirmerie, à laquelle elle avait accès, étant secouriste du travail dans l'entreprise. Le conseil des prud'hommes devrait statuer sur son sort en février 2015.

Outre le côté scandaleux de cette sanction, il n'est pas inutile de rappeler que cette entreprise a fait l'actualité il y

a quelques mois, étant soupçonnée d'avoir, entre 2010 et 2012, maquillé des résultats d'auto-contrôle en commercialisant quelque 1 500 tonnes de viande contaminée par des salmonelles. Une escroquerie se montant à près d'un million d'euros.

Correspondant LO

• Monoprix Roquette – Paris 11^e

Une militante CGT réintégrée

Vendredi 19 septembre, un rassemblement s'est tenu devant le magasin du boulevard Ledru-Rollin, à Paris, à l'appel de la CGT commerce. Il s'agissait de fêter la réintégration de la déléguée Akila Diagne. L'inspection du travail a de nouveau refusé son licenciement pour faute grave et a condamné Monoprix à payer les deux mois de mise à pied.

Dans ce Monoprix Roquette, une nouvelle directrice a été nommée en 2011, venant des Galeries Lafayette où déjà elle sévissait contre les syndicalistes revendicatifs. Depuis trois ans, elle cherche à liquider le syndicat CGT de Roquette avec le soutien total de la direction générale de Monoprix. En plus d'Akila, elle harcèle deux autres délégués et les sympathisants,

usant de menaces pour contraindre le personnel à choisir entre elle et le syndicat. Il y a régulièrement des grèves contre les mauvaises conditions de travail, notamment le manque de personnel, et des mouvements de protestation du personnel contre les agissements de cette directrice. Cela aboutit à des drames, comme récemment où, suite à une énième altercation avec cette directrice, une caissière a craqué et a fait une tentative de suicide sur son lieu de travail.

Akila travaille dans ce magasin d'une centaine de salariés depuis vingt-sept ans. Depuis qu'elle est responsable syndicale, elle a subi six tentatives de licenciement, dont une fois sous une fausse accusation de vol. Ce n'est plus de l'acharnement, c'est de la rage ! En juin, les motifs de la direction pour



Devant le Monoprix, le 12 septembre

demander son licenciement pour faute grave étaient aberrants : « *Insubordination disciplinaire, ainsi que les dénigrements, violences et actes de harcèlement qui portent atteinte à la santé physique et mentale des autres salariés et au fonctionnement du magasin Monoprix Roquette.* »

Ces accusations s'appuyaient sur des témoignages recueillis par la direction et complétés par l'audit d'un cabinet dirigé

par l'ancien responsable de la sécurité des Galeries Lafayette, du même trust que Monoprix. Ces témoignages faux et contradictoires ont été balayés par l'enquête de l'inspection du travail. Car Akila est particulièrement appréciée pour sa calme détermination à défendre les droits des travailleurs.

Lors du rassemblement d'employés, de syndicalistes, de clients et de militants ouvriers du quartier, la directrice est

venue provoquer en se pavant devant les manifestants, accompagnée par deux vigiles, un huissier et trois policiers des Renseignements généraux.

Comme dans d'autres magasins Monoprix, ces agissements antisyndicaux sont suscités par la direction du groupe. Mais au Monoprix Roquette, la nouvelle tentative de licencier la responsable du syndicat CGT vient d'échouer.

Correspondant LO

• Paris Store – Vénissieux

Sept jours de grève pour les salaires

Mardi 16 septembre, la quasi-totalité des 30 employés du supermarché Paris Store de Vénissieux se sont mis en grève.

C'était la première fois depuis quatorze ans dans ce supermarché, spécialisé en produits asiatiques, qui fait partie d'un groupe de 21 magasins en France et qui a toujours affiché un chiffre d'affaires en augmentation. Ses hauts dirigeants se sont octroyé des augmentations de 67% en 2012 et 114% en 2013.

Les employés, eux, en ont assez des bas salaires. Ils sont au smic ou à peine plus, quelles que soient l'ancienneté ou la qualification. Ils dénoncent les retards de versement de la paie qui peuvent atteindre deux semaines, avec ce que cela entraîne de découverts en banque ou de retards de loyers. Comme dit l'un d'eux : « *On nous demande d'être à l'heure au travail, alors on veut la paie à l'heure.* »

Du côté des conditions de travail, ce n'est pas mieux : on leur demande d'être

polyvalents, donc aussi bien de tenir un rayon, que de ramasser les chariots à l'extérieur. Ils doivent aussi utiliser leurs effets personnels, des vêtements chauds dans les frigos au téléphone personnel pour des commandes !

Le mécontentement s'accumulait depuis plusieurs mois et le dernier retard de versement de la paie a été le détonateur. La grève a commencé avec comme revendications une augmentation de 150 euros brut, la paie en temps et en heure et la reconnaissance des qualifications.

Le samedi suivant, jour d'affluence, de nombreux clients faisaient demi-tour par soutien aux grévistes, ou découragés par l'attente aux caisses tenues par le directeur et ses adjoints.

Lundi 22 septembre, la direction a fini par se déplacer et a accepté de discuter. Mais en même temps elle faisait venir sept salariés d'autres magasins en les installant dans l'hôtel voisin. Elle n'a pas cédé sur les 150 euros, mais a annoncé l'avancement du paiement de trois primes. Côté salaires, les grévistes ont appris que

la direction avait finalisé en urgence, le 18 septembre, un accord sur les grilles de salaires au niveau du groupe. Elle s'est engagée à ce que l'application des nouvelles grilles commence à Vénissieux.

Malgré le flou restant sur ces engagements, les employés ont décidé l'arrêt de la grève. Ils se disent qu'ils se sont fait respecter en ayant su agir ensemble, et surtout ils sont prêts à remettre ça en cas d'entourloupe de la direction.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

L'exploitation brute du « luxe à la française »

Je voudrais relater mon quotidien de travailleur, qui est aussi celui de nombreux collègues, agents de sécurité, vendeuses, caissières, dans un grand magasin de luxe parisien, Les Galeries Lafayette, qui se targuent de vouloir « rendre le bon et le beau accessibles à tous ». ... les riches ! Les affaires sont florissantes pour les actionnaires du groupe qui, outre Les Galeries Lafayette, possède Le Bon Marché, BHV, Louis Pion, mais aussi des parts dans le groupe Carrefour.

Dans le magasin des Champs-Élysées, où la riche clientèle, ignorant la crise, défile, des centaines de travailleurs sont là depuis plusieurs années mais sont employés par différentes sociétés sous-traitantes. Ainsi, au quotidien, les agents de sécurité reçoivent directement les ordres des chefs des Galeries, qui décident aussi des employeurs officiels. Aujourd'hui, Securitas a le contrat, mais à chaque changement de patron, c'est le chantage pour revoir à la

baisse les conditions d'embauche. Les agents ayant résisté à cette tentative, Les Galeries, le véritable employeur en tant que donneur d'ordres, tentent de se débarrasser d'eux en usant de méthodes dignes des pires margoulin.

Ainsi, un chef a accusé un collègue d'avoir extorqué de l'argent à un mendiant dans la rue ! Accusation d'autant plus ridicule que ce chef est connu pour ses méthodes douteuses, empreintes de racisme ! Régulièrement, il

ordonne aux agents d'aller dans les rues adjacentes harceler les petits vendeurs, jugeant sans doute qu'ils ne sont pas à l'image « du luxe à la française » tant vanté aux touristes fortunés. Un collègue a été muté d'office, après des remarques sur sa tenue qui avait déplu : il n'avait certainement pas eu le chic d'acheter son costume dans le magasin où il travaillait. Lors d'un rassemblement de salariés de la distribution devant le magasin pour défendre les

conditions de travail, le chef a voulu que les agents de sécurité s'opposent à leurs collègues manifestants.

Opposer les travailleurs les uns aux autres, précarité et mépris maximum, telles sont les recettes d'exploitation pour générer toujours les profits des actionnaires du luxe « socialement responsables ». Pour les caissières, vendeuses, agents de sécurité, ce sont les semences des saines colères à venir.

B. M. PARIS

• Hôpital de Morlaix Les travailleurs décidés à se faire entendre

Mardi 16 septembre, les employés de l'hôpital de Morlaix sont retournés toujours aussi nombreux dans les locaux de la direction pour lui faire entendre leurs exigences. Depuis leur première visite, le jeudi précédent, elle n'avait toujours pas bougé le petit doigt pour mettre en place le pool de remplacement qu'ils demandent et recruter le personnel nécessaire.

Comme la semaine précédente, seule la CGT appelait à débrayer, rejointe au dernier moment par les autres syndicats, SUD et CFDT. Rassemblés à plus d'une centaine dans le hall, les travailleurs ont décidé à l'unanimité de pénétrer dans la salle de réunion où la direction recevait les représentants syndicaux au sujet de la refonte des cuisines. Lors de leur irruption dans la salle, le DRH a fulminé : « *On n'est pas dans la démocratie participative, ce n'est pas comme cela que ça se passe dans la fonction publique.* »

On comprend qu'il préfère les rencontres à huis clos en petit comité. Loin des regards, lui et ses semblables peuvent s'y employer à lanterner les représentants syndicaux à propos des revendications du personnel. Mais justement, tous les manifestants en avaient assez que cela se passe toujours ainsi. Le directeur de l'hôpital et le DRH ont dû, bon gré mal gré, se résoudre à les entendre et

à s'expliquer devant tout le monde.

Dans les services, le manque de personnel est criant et au moindre arrêt, la direction s'en sort en rappelant les agents sur leurs repos, en prolongeant les horaires ou en assignant à chacun plus de tâches. Le directeur a redit qu'avant de changer quoi que ce soit il attendait de disposer de « données objectives » et non pas simplement du « ressenti » du personnel. Cela en a indigné plus d'un. Selon lui, mettre en place un pool de remplacement pose un problème économique. Mais ce sont justement les économies dont la direction use jusqu'à la corde que le personnel ne supporte plus.

Visiblement il faudra remettre ça pour que la direction bouge. Une nouvelle assemblée générale appelée en commun par la CGT et SUD était programmée mardi 23 septembre avec un préavis de débrayage de la CGT.

Correspondant LO

• Hôpital Victor-Jousselin – Dreux

Halte aux suppressions d'emplois !

Sous prétexte que l'hôpital de Dreux serait en déficit, même si raisonner ainsi n'a aucun sens s'agissant de santé publique, l'Agence régionale de santé (ARS) a élaboré un « plan de redressement » et veut supprimer 110 postes dans un hôpital où la situation se dégrade déjà depuis des mois.

Certaines tâches, comme le ménage, sont déjà externalisées et effectuées a minima. Les

heures supplémentaires s'accroissent mais la direction n'envisage pas de les payer. Quant aux soins aux malades, ils peuvent de moins en moins être assurés dans des conditions décentes. Au-delà, l'ARS entend s'appuyer sur cette situation pour mutualiser les hôpitaux de Chartres et Dreux, et diminuer encore l'offre de soins de proximité.

Seule une mobilisation du personnel et de la population

peut permettre de s'opposer à ces menaces sur l'hôpital d'une des villes les plus pauvres de France. Après une pétition, lancée avant l'été et qui a réuni environ un millier de signatures, les syndicats CGT et FO appellent à un rassemblement devant la sous-préfecture de Dreux le mardi 30 septembre à 18 h afin de protester contre les menaces sur l'hôpital.

Correspondant LO

• Hôpitaux et maternités

Non à la baisse du budget !



La manifestation parisienne du 23 septembre.

Mardi 23 septembre, 1 500 salariés environ des hôpitaux et maternités, venant principalement de villes de province, comme Caen, Rennes, Tours, Orléans, Sarlat, Besançon, Bordeaux et d'autres, se sont retrouvés à Paris, à 11 heures du matin, pour manifester devant le ministère de la Santé.

Le personnel de l'hôpital Paul-Guiraud de Villejuif dans le Val-de-Marne, venu en nombre, a marqué le

rassemblement par son dynamisme. Il faut dire que sa lutte, pour refuser la baisse des RTT de 27 à 18 jours en contrepartie d'une journée de travail de 7h36 au lieu de 8 heures, dure maintenant depuis 114 jours. Le collectif de défense de la maternité des Lilas était aussi présent pour réclamer une nouvelle fois le financement nécessaire à sa reconstruction.

Tous les intervenants à la tribune ont, sous différentes formes, dénoncé la gestion

comptable des hôpitaux et les économies que le gouvernement veut faire sur la santé et les services publics en général au profit de subventions au patronat, et les conditions difficiles que cela entraîne tant pour le personnel que pour les patients. Et il est certain qu'ils exprimaient ce que ressentent au quotidien les travailleurs hospitaliers, qu'ils aient participé ou non à ce rassemblement.

Correspondant LO

• Maladie d'Alzheimer

Un financement public insuffisant

À l'occasion de la 21^e journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre, les associations soutenant les personnes malades et leurs familles ont dénoncé les insuffisances des services publics dans ce domaine. Depuis 2001, des « plans Alzheimer » se succèdent, censés permettre une meilleure prise en charge des malades et apporter une aide accrue aux familles. Mais si des crédits ont été débloqués et ont permis quelques avancées, le bilan n'est pas à la hauteur des besoins.

Le dernier plan, prévu pour la période 2008-2013, bénéficiait d'une enveloppe de 1,6 milliard d'euros, mais d'après l'association France Alzheimer, la moitié de cette somme seulement a été dépensée, du fait de la mise en

application tardive du plan. Les familles manquent toujours cruellement d'hébergements temporaires d'urgence, pour une prise en charge des malades pendant quelques semaines, quand les « aidants » sont temporairement

dans l'incapacité de s'occuper de leurs proches. Quant aux places d'accueil de jour, qui pourraient quelque peu alléger leur tâche, elles sont elles aussi en nombre insuffisant : 11 000 places devaient être créées, mais seulement 1/3 ont ouvert effectivement. La fondation Médéric Alzheimer dénonce pour sa part le délai d'attente qui augmente d'année en année pour les consultations de diagnostic : entre 2009 et 2013, il est passé de 49 à 59 jours en moyenne pour une première consultation.

En annonçant un nouveau plan « Maladies neurodégénératives » pour la période 2014-2018, qui sera présenté le 28 octobre, la ministre de la Santé Marisol Touraine a parlé d'une « mobilisation nationale qui se poursuit et se renforce au service des personnes touchées par cette maladie [Alzheimer], ainsi que de leurs proches ». Mais derrière les grands mots, les moyens ne suivent pas, car il semblerait que ce nouveau plan ne fasse l'objet d'aucune dotation spécifique... Et ce n'est pas la nouvelle « loi sur l'adaptation de la société

au vieillissement », adoptée par l'Assemblée, qui améliorera significativement la situation. Pour toutes les associations concernées, les 685 millions d'euros qu'elle attribue au financement de la dépendance seront insuffisants.

Les 855 000 malades d'Alzheimer ainsi que les autres personnes dépendantes et leurs familles n'ont pas grand-chose à attendre de ce gouvernement expert, comme les précédents, en grandes phrases et en promesses non tenues.

Valérie FONTAINE

• Afrique

« Nouvelle Alliance », vieux pillage

En 2008 les spéculations des groupes de négoce et des financiers sur les produits agricoles avaient conduit la population de nombre de pays pauvres au bord de la famine. Une « Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » (Nasan) s'est alors formée, sous l'égide des huit pays les plus riches du monde.

Il s'agissait, disaient-ils, de permettre aux cinquante millions d'Africains sous alimentés vivant dans les pays au sud du Sahel d'accéder à la nourriture. Dans ce but, la Nasan entendait faire collaborer États développés, organismes internationaux, paysans locaux, États africains et entrepreneurs privés intéressés par le développement de l'agriculture dans cette zone. La référence biblique, donnée en supplément, s'est révélée aussi mensongère qu'à l'accoutumée.

Six ans après et alors que les dirigeants de la Nasan sont réunis à New York à l'occasion de l'assemblée générale de l'ONU, des ONG ont publié un rapport sur cette nouvelle alliance, clairement titré « *La faim, un business comme un autre* ».

Il y a bien eu près de dix milliards d'euros investis sous l'égide de la Nasan, moitié par les États des grands pays capitalistes, principalement les États-Unis et la France, moitié par des multinationales. Mais ces investissements ont été réalisés dans les exploitations et pour les productions des multinationales.

Loin d'aider à produire de quoi nourrir les populations, on a développé les cultures de cacao, café, coton, huile de palme, etc. destinées au marché mondial. Loin d'aider les paysans à travailler, on les a expulsés et transformés en prolétaires salariés de vastes fermes-usines, dont certaines ont tout du camp de travail. Loin d'aider au développement des services publics, on a contraint les États à se ruiner en offrant des zones franches aux groupes capitalistes. Loin de développer l'économie de ces pays, on l'a un peu plus soumise au marché mondial et à la poignée de groupes américains et européens qui le dominent.

Parmi ces groupes on trouve des fabricants d'engrais et de semences comme Monsanto et Cargill, des spécialistes du négoce de produits agricoles comme Louis Dreyfuss et Bunge, des rois du chocolat comme Cémoi et Mars. Il est à peine nécessaire de rappeler que ce sont ceux-là, entre autres, qui avaient été à l'origine de la crise alimentaire de 2008 par leurs spéculations.

Paul GALOIS

• États-Unis

Une justice raciste et de classe

Après 31 ans de prison, Henry Lee McCollum, 51 ans, et Leon Brown, 46 ans, viennent d'être libérés. Depuis tout ce temps, Henry Lee McCollum était dans le couloir de la mort, dans des conditions de détention extrêmement dures.

En 1983, ces deux demi-frères avaient été rapidement condamnés pour le viol et le meurtre d'une fillette. Toute l'accusation se fondait sur leurs aveux, extorqués, dictés par la police alors qu'ils étaient à bout. Qu'ils aient ensuite toujours proclamé leur innocence n'avait pas empêché qu'ils soient condamnés. Que les deux hommes aient un handicap mental, et que le plus jeune ait été au moment des faits qui lui étaient reprochés un adolescent de 15 ans, non plus. Tous les éléments matériels qui les disculpaient avaient été écartés.

C'est l'ADN d'un mégot retrouvé sur la scène du crime qui a permis d'innocenter les deux hommes. Cet ADN est celui d'un homme demeurant à 100 mètres du lieu du meurtre de la fillette et qui fut condamné pour un viol et un meurtre identiques, commis quatre semaines après le premier. À l'époque, ni le procureur, ni la police ne cherchèrent à rapprocher les deux meurtres.

Le procureur qui les a fait condamner, Joe Freeman Britt, se faisait fort de multiplier les condamnations à mort, 48 au total, et figure à ce sinistre titre dans le livre Guinness des records. Par la suite, devant les demandes d'une commission d'enquête, la police expliqua qu'elle ne disposait plus des traces matérielles retrouvées sur les lieux du crime (cheveux,

etc.) Mais des scellés furent retrouvés récemment au commissariat par ladite commission. Encore en 2010, le Parti républicain utilisait le cas de McCollum pour fustiger le Racial Justice Act, une loi adoptée en 2009 en Caroline du Nord pour interdire les condamnations à mort sur la base de la race: « *Il a violé et tué une enfant de 11 ans... et il va peut-être bientôt sortir de prison et devenir votre voisin* ».

Cette erreur judiciaire n'en était pas vraiment une, mais s'inscrivait dans le fonctionnement raciste de la justice américaine, qui a condamné à la prison, voire à la mort, des centaines, si ce n'est des milliers de Noirs, pour des crimes qu'ils n'avaient pas commis. Une

ONG, « Innocence Project », a dénombré 146 cas de condamnés à mort qui ont été innocentés. Combien d'autres ne le seront jamais? Aujourd'hui encore, il y a plus de 3000 personnes dans le « couloir de la mort » dans le pays, dont 152 rien qu'en Caroline du Nord. Depuis la réintroduction de la peine de mort en 1976, 1386 personnes ont été exécutées. Dans leur immense majorité, les condamnés à mort sont des Noirs, des immigrés, des pauvres surtout.

Les États-Unis se prétendent un État démocratique, mais les pauvres, les Noirs en particulier, y sont les premières victimes d'une justice qui a souvent tout d'une parodie.

Michel BONDELET

• Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 162 (septembre-octobre 2014)

- Opposer à la gauche gouvernementale discréditée la politique de classe des travailleurs.
- Les 35 heures: le cadeau du Parti socialiste au patronat
- Union européenne: La montagne de promesses de réglementations et la souris de l'Union bancaire
- Moyen-Orient: Les Kurdes dans la stratégie des dirigeants occidentaux
- Côte d'Ivoire: Leurs perspectives et la nôtre
- Haïti: Martelly-Aristide: quand



deux corrompus de notoriété publique se livrent une bataille judiciaire au nom de la lutte contre la corruption

- États-Unis: Les élections: la démocratie pour la bourgeoisie

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

fil rouge

Chassez le naturel, il revient au Macron

Pour illustrer la difficulté de reclasser les salariés des entreprises qui ferment, le nouveau ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, a cité l'abattoir breton Gad, avec « *une majorité de femmes... qui sont pour beaucoup illettrées... Ces gens-là n'ont pas le permis de conduire.* »

Et quand il mange son poulet, Macron se demande-t-il si ceux qui l'ont élevé, tué, plumé, cuit et servi, ont su assez de profits pour entretenir de jeunes bourgeois méprisants avec chauffeur?

Ça roule sans sushi

À la recherche d'idées pour son avenir, la SNCF a fait établir un rapport sur les chemins de fer japonais, car ils sont réputés pour leur efficacité et leur ponctualité. Il n'en ressort aucun mystère: au Japon, le matériel ferroviaire est plus résistant. Il est renouvelé suffisamment souvent pour que des antiquités ne circulent plus sur les voies. Enfin, on le révisé et l'entretient régulièrement, sans attendre la panne.

La SNCF voudrait les mêmes résultats avec des matériels plus fragiles, en bout de course et passant le moins souvent possible à la révision. Ça ne marche pas.

Un général à la place de Robespierre

Le député-maire de Belfort, Meslot, n'a pas supporté qu'une place porte le nom de Robespierre, choisi par Chevènement il y a dix ans. Robespierre, républicain révolutionnaire durant la Révolution française, est qualifié « *d'assassin, dictateur sanglant qui a essayé de détruire la religion catholique...* ».

Meslot, comme beaucoup de ses semblables réactionnaires, veut oublier que les fondements de leur République, à la devise « Liberté,

égalité, fraternité »... pour les bourgeois et contre le peuple, ont été établis par des hommes comme Robespierre.

Mais les protestations très « républicaines » de la gauche contre ce geste venant de la droite n'ont pas été jusqu'à critiquer le nouveau nom proposé pour cette place: un certain Meyer, natif de Belfort, général d'aviation « exemplaire » qui a gagné ses plus hauts galons dans les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie.

Dieu ou la porte!

Un pilote de l'armée de l'air américaine s'est vu

refuser la prolongation de son engagement sous prétexte qu'il avait refusé de prêter serment devant dieu. Quand il a rempli le document demandant son réengagement, ce pilote athée a en effet barré la mention « Que Dieu me vienne en aide » qui y figurait. Par le passé, les pilotes pouvaient opter pour une phrase alternative, sans connotation religieuse. Mais depuis octobre 2013, cette mention est devenue obligatoire. Le pilote athée n'évitera donc le licenciement que s'il obtempère.

Il ne lui restera plus alors qu'à conduire son avion à coup de prières.